

Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Locmariaquer

12 impasse de la Ruche

Sous la direction de

Stéphane Bourne

Rapport de diagnostic

Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Locmariaquer

12 impasse de la Ruche

Code INSEE
56116

Entité archéologique
non communiqué

Arrêté de prescription
SRA 2022-123

Opération archéologique
non communiqué

Code Inrap
DI.43838

sous la direction de
Stéphane Bourne

par
Stéphane Bourne
Richard Delage

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 68, grand-ouest@inrap.fr

Février 2023

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Sommaire

5	I. Données administratives, techniques et scientifiques
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs
8	Liste des intervenants
9	Notice scientifique
9	État du site
10	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
21	Arrêté de désignation
25	II. Résultats
26	1. Contexte général
26	1.1. Circonstances de l'intervention
27	1.2. Stratégie et méthode mises en œuvre
30	1.3. Contexte de l'opération
30	1.3.1. Contexte archéologique
34	1.3.2. Contexte géographique et géologique
37	2. L'occupation archéologique
37	2.1. Les vestiges immobiliers
37	2.1.1. Un probable coffre funéraire de l'âge du Bronze
41	2.1.2. Les fossés
46	2.2. Les vestiges mobiliers
46	2.2.1. Le mobilier céramique (R. Delage)
48	2.2.2. Les autres mobiliers
49	3. Conclusion
50	Bibliographie
51	Liste des figures
52	III. Inventaires
54	Inventaire des faits : légende des abréviations
55	Inventaire des structures
55	Inventaire des terres cuites et des céramiques
56	Inventaire des silex
56	Inventaire des autres mobiliers
56	Inventaire des minutes
56	Inventaire des photographies



I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Locmariaquer

Adresse ou lieu-dit
12, impasse de la Ruche

Codes

Code INSEE
56116

Numéro d'opération archéologique
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence <<Système de géoréférencement>>

x : 1252800 m
y : 7169250 m
z : 8 à 8,7 m NGF

Références cadastrales

Commune
Locmariaquer

Année
2022

Section(s)
BE

Parcelle(s)
242p et 243p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

non communiqué

Propriétaire du terrain

non communiqué

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2022-123, daté du 6 avril 2022

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable :
2022-303, daté du 19 octobre
2022

Numéro de référence Inrap :
D143838

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

IFI Aménagement
Mme Chauvin,
27 bis Route du Mortier Vannerie
44124 Vertou

Nature de l'aménagement

Construction d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic
du 2 au 10 novembre 2022

Post-fouille
décembre 2022

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
3 359 m²

Surface diagnostiquée
673 m²

% de la surface sondée
20 %

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Épipaléolithique et Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale**
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
 - Première Guerre mondiale
 - Seconde Guerre mondiale

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Four
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Habitat
- Puits
- Extraction
- Paléosol
- Autres

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de la céramique
- Analyse de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- autre

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Conservatrice régional-adjointe de l'archéologie	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Réalisation de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Conservatrice régional-adjointe de l'archéologie	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistant opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de diagnostic

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Fouille, enregistrement, relevés, photos

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique (RRA)	Responsable scientifique de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistante d'étude - Infographiste	DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150 m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne. Parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de tertre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

État du site

Les six tranchées réalisées couvrent une surface de 673 m², soit 20 % de l'emprise totale du diagnostic. Les structures archéologiques apparaissent à des profondeurs variant entre 0,26 et 0,56 m sous le niveau de sol actuel. Aucun sondage profond pouvant nuire à l'aménagement de la parcelle n'a été réalisé.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées et le terrain remis en état.

Localisation de l'opération

Bretagne,
Morbihan,
12 impasse de la Ruche,
Section BE , parcelle 242p et 243p

x : 1 252 800 m
y : 7 169 250 m
z : 8 à 8,7 m NGF



Localisation de l'opération sur fond I.G.N. au 1/250 000, SCAN Régional® © et IGN 2011, sur fond IGN au 1/25 000, SCAN25® ©IGN 2011 Inrap

Département :
MORBIHAN

Commune :
LOCMARIAQUER

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

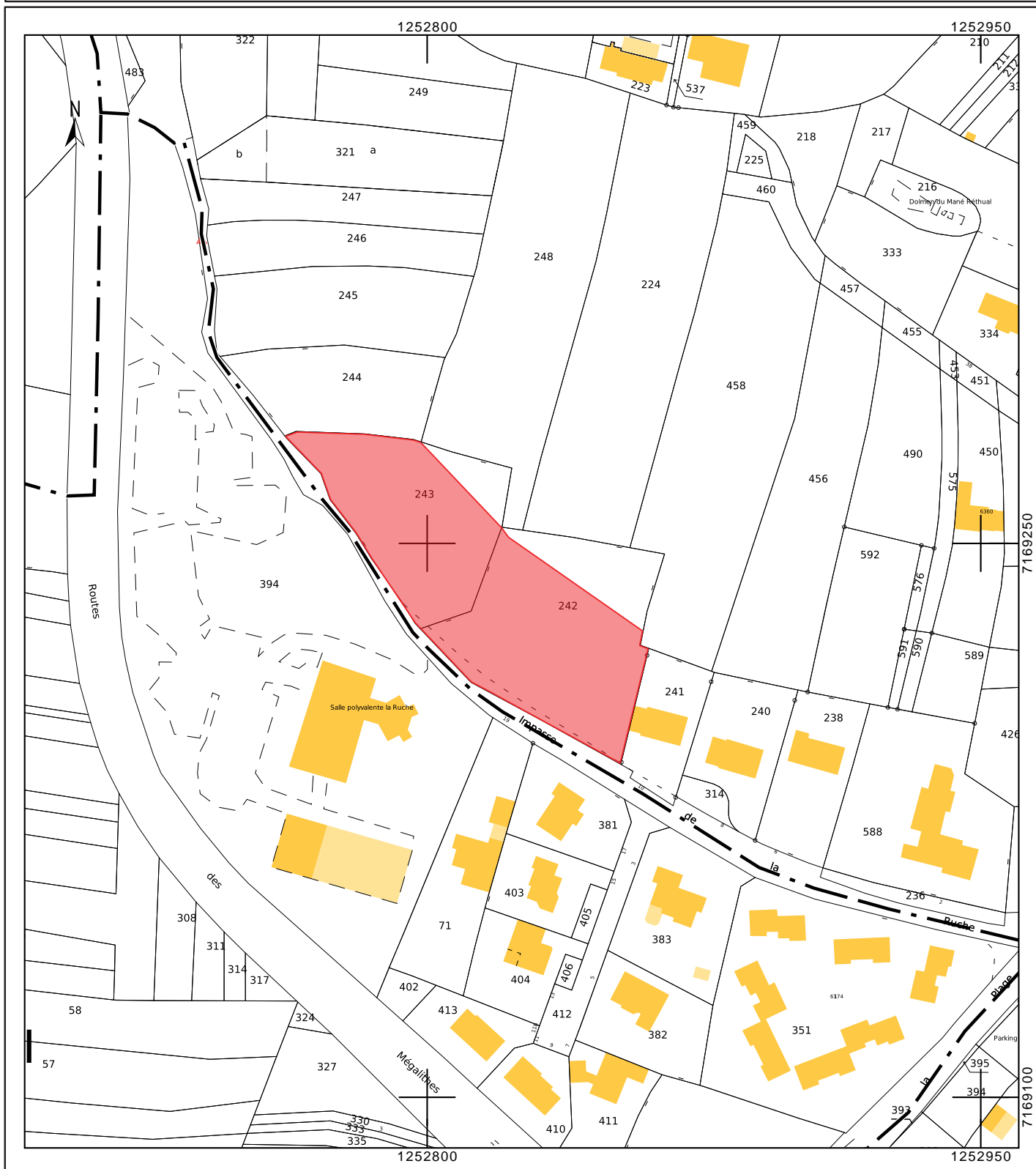
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : BE
Feuille : 000 BE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 06/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques



Arrêté de prescription



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

D 143838

COURRIER REÇU
2000
12 AVR. 2022
INRAP GO

Arrêté n° 2022-123 du 6 avril 2022

ARRÊTÉ n° 2022-123 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU la demande de permis d'aménager n° PA 56 116 22 T 0001 déposé par IFI AMENAGEMENT relatif au projet d'un lotissement de 7 lots sur des terrains situés 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 21 mars 2022;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, l'emprise de ce projet de lotissement se situe dans un secteur particulièrement sensible du point de vue archéologique, environné de monuments mégalithiques majeurs tels que, non seulement la Table des Marchands mais également celui d'Er-Grah, du Grand-Menhir, de Mané Rutual et du Men Bronzo, ce dernier monolithe gravé et brisé correspondant, tout comme le Grand-Menhir, à l'ultime élément visible de tout un ensemble probablement enfoui dans les terrains alentours et en lien avec le Mané Rutual. Tous classés au titre des Monuments Historiques, ces monuments et leur environnement présentent un intérêt scientifique et patrimonial majeur ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : LOCMARIAQUER

Lieu-dit : 12 Impasse de la Ruche

Cadastre : section : BE parcelles : 243p. 242p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 359 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

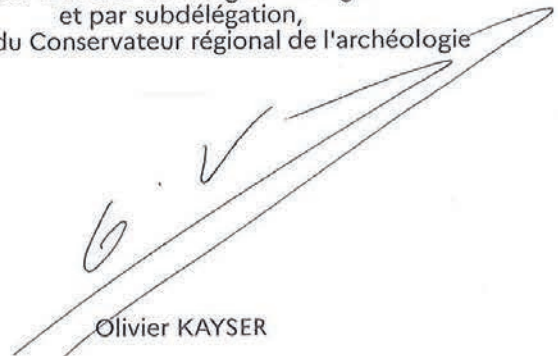
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à IFI AMENAGEMENT, 27 bis route du Mortier Vannerie, CS 52411, 44124 VERTOOU Cedex, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 avril 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
IFI AMENAGEMENT
CD 56
INRAP

Copie :
Commune de Locmariaquer
Préfecture du Morbihan



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-123
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : Locmariaquer

lieu-dit : 12 Impasse de la Ruche

cadastre : section : BE parcelles : 243p. 242p.

pétitionnaire: IFI Aménagement

Emprise du diagnostic archéologique : 3 359 m²

Objectifs :

La région de Locmariaquer figure- par l'abondance et la variété des monuments mégalithiques qui s'y trouvent-parmi les lieux de réputation internationale pour ce qui concerne l'étude du mégalithisme et plus largement de la période du Néolithique. La commune est non moins renommée comme étant une agglomération antique majeure, qui occupe une place particulière (port important et prospère) dans la cité des Vénètes.

C'est précisément à proximité immédiate de monuments mégalithiques majeurs parmi les plus célèbres tels que, non seulement la Table des Marchands mais également celui d'Er-Grah, du Grand-Menhir, de Mané Rutual et du Men Bronzo (tous classés au titre des Monuments Historiques), que de nouvelles constructions sont projetées. Ce dernier monolithe gravé et brisé correspondant, tout comme le Grand-Menhir, à l'ultime élément visible de tout un ensemble probablement enfoui dans les terrains alentours et en lien avec le Mané Rutual et un très long monument (équivalent de celui d'Er Grah) repéré sur les parcelles 223, 302, 266, 536, 537 et s'étendant au nord des parcelles 248 et 224.

Compte-tenu de cet environnement archéologique exceptionnel auquel s'ajoute d'autres traces d'occupation de différentes périodes (antiques, médiévales,...), l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de vérifier la présence de vestiges archéologiques complémentaires sur l'emprise du projet, et le cas échéant de les caractériser.

Principes méthodologiques :

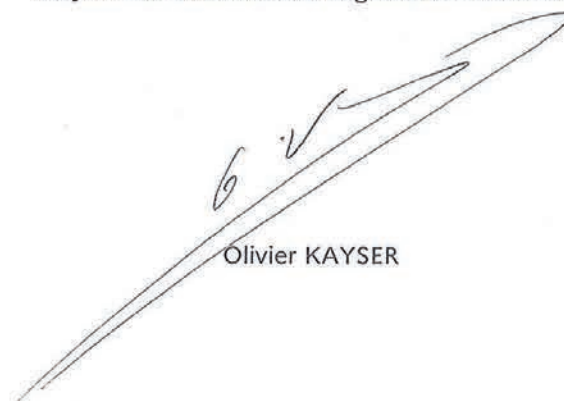
Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les principes méthodologiques habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse, par passes fines jusqu'à l'apparition du substrat). Des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné. Au total, 10% de l'emprise devront être sondés.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, 6 avril 2022

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Kayser', is written over a long, thin, diagonal line that serves as a signature line.

Olivier KAYSER



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2022/CB/VC/141

COURRIER RECU LE

2000
12 AVR. 2022

INRAP GO

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 6 avril 2022

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP

37 rue
CS 67
35577

17/ai / 09/04
14/04

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : LOCMARIAQUER (56) 12 impasse de la Roche

PJ : arrêté n° 2022-123

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SAS IFI AMENAGEMENT
27 bis route du Mortier Vannerie
CS 52411
44124 VERTOOU Cedex

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Projet scientifique d'intervention



Le Directeur-adjoint scientifique et technique



Ref : MB/TA/EC/2022/1050

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° IA 175 352 2148 0

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE »

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 09/05/2022

Opération : D143838 – Arrêté n° 2022-123

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 12 avril 2022 portant sur le diagnostic dénommé «LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE » sur la commune de Locmariaquer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 14 avril 2022.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

fe

P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
T. + 33 (0)2 23 36 00 40
F. + 33 (0)2 23 36 00 50
inrap.fr

Diagnostic archéologique D143838
LOCMARIAQUER (56), 12 IMPASSE DE LA RUCHE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Locmariaquer		
Lieu-dit	12 IMPASSE DE LA RUCHE		
Cadastré	Locmariaquer : BE 243p, 242p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2022-123	12-04-2022	3359 m²	14/04/2022	09/05/2022
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2022-123, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	10 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique + Lithique)		6 jours
Spécialiste (Divers)	3 jours	5 jours
Topographe	2 jours	2 jours


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert		

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu <i>pa</i> 

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER RECU LE
5162
25 OCT. 2022
INRAP GO

Arrêté n° 2022-303 du 19 octobre 2022

**Arrêté n° 2022-303 modifiant l'arrêté n° 2022-274 du 6 septembre 2022
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-123 du 6 avril 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIAQUER, 12 Impasse de la Ruche (56) ;

VU l'arrêté n° 2022-274 du 6 septembre 2022 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le responsable d'opération.

ARRÊTE

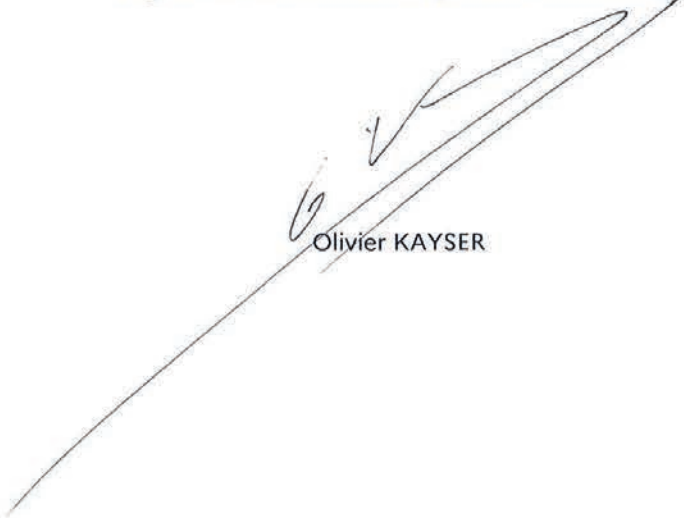
Article 1^{er} : l'arrêté n° 2022-274 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-123 est modifié comme suit :

M. Stéphane BOURNE (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-123, n° opération : 6211.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Stéphane BOURNE.

Fait à Rennes, le 19 octobre 2022

Pour la Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :

M. Stéphane BOURNE

Copie :

Inrap

II. Résultats

1. Contexte général

1.1. Circonstances de l'intervention

Le projet de lotissement porté par IFI Aménagement au 12 impasse de la Ruche, sur la commune de Locmariaquer (Morbihan), est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Ces investigations ont été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé à quelques centaines de mètres au sud et au sud-ouest de plusieurs monuments mégalithiques majeurs (la Table des Marchands, Er Grah, le Grand Menhir, le Mané Rutual et le Men Bronzo), et à environ 150 m à l'ouest de la limite supposée de l'agglomération antique (Fig.1).



Fig.1 Vue aérienne du bourg de Locmariaquer et ses abords, prise en 1950 (© IGN, E. Collado, Inrap)

Le secteur concerné par ce projet de construction est localisé en bordure d'agglomération, à 400 m à l'est du centre bourg (parcelles cadastrales BE 242 et BE 243, *cf. supra* partie I). Il s'agit d'anciennes parcelles agricoles, en friche avant notre intervention, délimitées de tous côtés par des murets en pierre sèche, et qui couvrent respectivement une surface de 2 467 et de 1 820 m². L'emprise impactée par le projet d'aménagement ne concernant pas la frange nord de ces deux parcelles, le diagnostic a concerné une surface totale de 3 359 m².

Les objectifs de cette opération étaient de vérifier la présence ou l'absence d'aménagements associés aux monuments mégalithiques du Néolithique, mais également de détecter d'éventuels vestiges archéologiques d'autres périodes chronologiques.

1.2. Stratégie et méthode mises en oeuvre

Le diagnostic s'est déroulé du 7 au 10 novembre 2022, mobilisant deux archéologues de l'Inrap.

L'absence d'entretien des haies de délimitation des deux parcelles depuis plusieurs décennies a conduit au développement d'une végétation arbustive et buissonnante sur leur pourtour, nécessitant un défrichage, lequel a été pris en charge par l'aménageur en amont de notre intervention (Fig.2).



Fig.2 Vue de la parcelle BE 242 après défrichage (© S. Le Berre, Inrap)

Les deux parcelles cadastrales explorées sont délimitées par des murets de pierre sèche. À l'exception de rares tronçons atteignant une cinquantaine de centimètres de hauteur, ces murets sont le plus souvent mal conservés et en grande partie écroulés. Étant donné le contexte mégalithique particulièrement riche du secteur, un temps a été consacré à leur observation. Cet examen attentif n'a pas permis de détecter de blocs verticalisés ou de blocs de taille importante, ne justifiant pas la réalisation de sondages le long du muret situé dans l'emprise du diagnostic. Six tranchées de longueur variable ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de trois mètres de large, de façon à couvrir le plus systématiquement possible les 3 359 m² concernés par la prescription (Fig.3).

Les sondages couvrent une surface de 673 m², soit 20 % de l'emprise totale du diagnostic. La profondeur des tranchées a été conditionnée par l'apparition du substrat géologique (arène granitique), soit entre 0,4 m et 0,65 m sous le niveau de sol actuel.

Le décapage mécanique s'est déroulé de manière classique, par l'enlèvement de passes fines. Une attention particulière a été portée à la détection de mobilier dès les premières passes. Le mobilier récolté hors structure a été enregistré en isolat par tranchée. Un test consistant à individualiser le mobilier par profondeur a été réalisé dans la tranchée 1, permettant d'établir la position secondaire de ce mobilier au sein des différentes couches sédimentaires.

Quelques structures archéologiques ont pu être identifiées, illustrant plusieurs périodes chronologiques. Dans l'angle nord-est de l'emprise des travaux, un aménagement correspondant probablement à un coffre funéraire associé à un reste de tertre illustre la Protohistoire ancienne. Plusieurs fossés aux orientations divergentes attestent également de la succession de plusieurs parcellaires, dont le plus ancien date du début de l'Antiquité.



Fig.3 Plan général des vestiges mis au jour au 12 impasse de la Ruche (Locmariaquer, Morbihan) (© E. Collado, d'après le relevé topographique réalisé par P. Boulinguez, Inrap)

Chaque structure a fait l'objet d'une description complète renseignant, entre autres, son niveau d'apparition, ses dimensions, ou encore la nature de son comblement. Un tableau récapitulant ces différentes données est présenté en fin de rapport (*cf. infra partie III*).

Des sondages ont été réalisés à la pelle mécanique dans plusieurs fossés afin de connaître leur position stratigraphique, leur profil, et de documenter leurs processus de comblement. L'éventuel coffre funéraire et l'empierrement associé ont fait l'objet d'une fouille manuelle fine et d'un relevé photo.

Enfin, les ouvertures et les contours de structures archéologiques ont fait l'objet d'un relevé par un topographe équipé d'un GPS.

À l'issue de l'opération, le terrain a été remis en état. Toutes les ouvertures effectuées ont été rebouchées, avec tri des terres végétales et stériles, et chenillage de surface.

Les minutes de terrain ont été saisies informatiquement. Elles présentent les relevés des logs et des structures ayant fait l'objet de sondages manuels ou mécaniques au 1/20.

La rédaction du présent rapport a été menée entre décembre 2022 et janvier 2023.

N°	N° d'entité	Lieu-dit	datation	type de site	année de découverte
1	56 116 0001	Men Er Houer Vad	Néolithique	menhir	1996
2	56 116 0002	Er Roh - Mane Er Roh - Kerdaniel 1	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	1996
3	56 116 0003	Kerjean	Néolithique	dolmen	
4	56 116 0004	Kerlavarec	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	
5	56 116 0005	Er roch	Néolithique	dolmen	
6	56 116 0006	Er Roh- Kerveresse	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	
7	56 116 0007	Mane Lud - Mane Nelud 1	Néolithique	caveau, <i>tumulus</i>	1882
8	56 116 0008	Er Vingle - Er Grah Elevatum	Néolithique	caveau, <i>tumulus</i>	
9	56 116 0009	Mane Rutual 1	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	1889
10	56 116 0010	Mane Er H'Roek - Le Ruyk	Néolithique	caveau, <i>tumulus</i>	1889
11	56 116 0011	Gomenen Men Letournec	Néolithique	groupe de menhirs	
12	56 116 0012	Mein Plat - Les Pierres Plates	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	1994
13	56 116 0013	Kerlud - Roh Mame Kerlut	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	
14	56 116 0014	Pointe Er Hourer - Saint-Pierre	Néolithique	dolmen	
15	56 116 0015	Roc'h Er Vil	Néolithique	dolmen, <i>tumulus</i>	
16	56 116 0016	Er Roh	Néolithique	dolmen	
17	56 116 0017	Pont Er Vil	âge du Bronze	production métallurgique	
18	56 116 0018	Le Rouick 1	Néolithique	foyer	1990
19	56 116 0019	La Falaise	âge du Fer	stèle	1978
20	56 116 0020	Maison Guyonvarc'h	Néolithique	extraction	1993
21	56 116 0021	Kerivaud	âge du Bronze	fosse	1994
22	56 116 0022	Kerpenhir 1	Néolithique	groupe de menhirs	2013
24	56 116 0024	Ile du Petit Huernic	Néolithique	<i>tumulus</i>	2015
25	56 116 0025	Ancienne Ecole du Votten	Antiquité	boutique, habitat	1996
26	56 116 0026	Saint-Michel	Antiquité	mur	1990
27	56 116 0027	nouveau cimetière	Néolithique/âge du Bronze	habitat - foyer	1986
28	56 116 0028	Kerpenhir 2	Néolithique	<i>tumulus</i>	1995
29	56 116 0029	La Falaise	Néolithique	<i>tumulus</i>	1995
30	56 116 0030	Kerinis	Néolithique	<i>tumulus</i>	1995
31	56 116 0031	Kerlud	indéterminé	<i>tumulus</i>	1995
32	56 116 0032	Saint-Pierre Loperet	Néolithique	<i>tumulus</i>	1996
33	56 116 0033	Pont Er Len	Néolithique	dolmen	1996
34	56 116 0034	Le Moulin du Moustoir	Néolithique	occupation	1996
35	56 116 0035	Kerdaniel 1	indéterminé	polissoir	1996
36	56 116 0036	Kerdaniel 2	Néolithique	occupation	1996
37	56 116 0037	Kerpenhir 3	Néolithique	dolmen	1996
38	56 116 0038	Men Bronzo	Néolithique	menhir	1938
39	56 116 0039	Men Er Mere	Néolithique	menhir	1996
40	56 116 0040	Carrec Rouz	indéterminé	construction	1996
41	56 116 0041	Mane Rutual 2	Néolithique	dolmen	1996
42	56 116 0042	Kerlud 4	Néolithique	occupation	1996
43	56 116 0043	Kerpenhir 3	Néolithique	occupation	1996
44	56 116 0044	Kerpenhir 4	Néolithique	menhir	1885
45	56 116 0045	Pointe des Pierres Plates	indéterminé	<i>tumulus</i>	1996
46	56 116 0046	Goemorent	Néolithique	menhir	1996
47	56 116 0047	Kerpenhir 5	Néolithique	<i>tumulus</i>	1995
48	56 116 0048	Moulin de Coet Courzo	Néolithique	occupation	1996
49	56 116 0049	Park Er Belek	Antiquité	édifice public, cultuel et religieux	1727

Fig.5 Entités archéologiques de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap

N°	N° d'entité	Lieu-dit	datation	type de site	année de découverte
50	56 116 0050	Eglise	Moyen-âge	cimetière, église	
51	56 116 0051	Maison Le Rol	Antiquité	thermes	1852
52	56 116 0052	Maison Kergosien	Antiquité/Moyen-âge	nécropole	1949
53	56 116 0053	Le Lehuie sud	Antiquité/période récente	occupation	1998
54	56 116 0054	Le Nelud	Moyen-âge	fossé, foyer	1991
55	56 116 0055	Cimetière	Antiquité	spectacle-jeux, nécropole	1893
56	56 116 0056	Kercadoret	âge du Fer	stèle	1988
57	56 116 0057	Le Lehuie - ErRHastel	Antiquité	thermes, édifice public	1727
58	56 116 0058	Stèle du village de Kerpenhir	âge du Fer	stèle	1978
59	56 116 0059	Stèle de Kerpenhir	âge du Fer	stèle	1978
60	56 116 0060	Chapelle Saint-Michel	Antiquité/Moyen-âge	occupation, fanum	1727
61	56 116 0061	Mane Rutual	Antiquité	fondation, sol d'occupation	2003
62	56 116 0062	Table des Marchand	Néolithique	dolmen, tumulus	
63	56 116 0063	Men Er Grah - Le Grand Menhir	Néolithique	groupe de menhirs	
64	56 116 0064	Le Rouick	Néolithique	fosse d'extraction	2004
65	56 116 0065	Kerguelvan	Néolithique	tumulus	2001
66	56 116 0066	Kerpenhir 6	Néolithique	groupe de menhirs	2008
68	56 116 0068	13 Rue d'Auray	Antiquité	occupation - puits	
69	56 116 0069	Rue de la Plage- Abri bus	âge du Fer/Antiquité	occupation	2009
70	56 116 0070	Mane Grahouillet - Kerdaniel 2	Néolithique	dolmen, tumulus	1972
71	56 116 0071	Rue de la Plage	Antiquité	mur	1727
72	56 116 0072	La Mairie	Antiquité	puits	2012
73	56 116 0073	Mane Lud - Mane Nelud 2	Néolithique	dolmen	1882
74	56 116 0074	Rue Wilson	Antiquité	mur	2016
75	56 116 0075	Rue Wilson 2	Moyen-âge	parcellaire, mur	
76	56 116 0076	Impasse Er Porren	Antiquité	fosse	2015
77	56 116 0077	Rue Wilson 3	Antiquité	mur	2015
78	56 116 0078	Pointe de Kerpenhir	âge du Fer	occupation, four à sel	2015
79	56 116 0079	Plage de Valli	Antiquité/Moyen-âge	port	
80	56 116 0080	Lann-Kerhan	Néolithique	tumulus	2018
81	56 116 0081	Kerigan	Néolithique	occupation	2017
82	56 116 0082	Mane Rutual 3	Néolithique	tumulus	1923
83	56 116 0083	Parking Cimetière	Néolithique	bloc	
84	56 116 0084	Kerlegonan	Néolithique/âge du Fer	tumulus	2018
85	56 116 0085	10 Ruelle du Bronzo	Néolithique	occupation, foyer	
86	56 116 0086	Rue Alsace-Lorraine	Antiquité	habitat	
87	56 116 0087	Place Dariorigum	Antiquité / Moyen-âge	espace funéraire, bâtiment	2018
88	56 116 0088	Ruelle du Bronzo	Antiquité	habitat	2020
89	56 116 0089	16 bis rue de la Victoire	Antiquité	occupation	2020
90	56 116 0090	Route d'Auray à Locmariaquer	Néolithique / époque récente	occupations	2020
91	56 116 0091	10 rue Clémenceau - Maison Lautram	Moyen-âge	mur, fosse	2021

Lieu-dit	D / F	Résultats							Bibliographie
		Néolithique	âge du Bronze	âge du Fer	Antiquité	Moyen-âge	Époque moderne/ contemporaine	Négatif	
Lehuie	D				X				Bardel 1987
Le Rouick	D	X							Gaumé 1993
Ecole du Votten	D & F				X				Priault 1996
Le Rouick	D							X	Blanchet 2003
Le Rouick	D							X	Hamon 2003
Le Rouick	D	X	X		X				Hamon 2004
Le Rouick	D							X	Roy et Nicolas 2006
Rue de la plage	D							X	Pouille 2007
Mané-Lud	D							X	Roy 2008
Kerlogonan	D							X	Hinguant 2016
Ruelle du Bronzo	D	X			X				Brisotto 2016
2 rue Wilson	D				X	X			Simier 2017
Le Presbytère	D				X	X	X		Barbeau 2018
rue de Kerpenhir	D			X	X				Escats 2018
10 Ruelle du Bronzo	D	X	X	X	X				Brisotto 2019
Rue Alsace-Lorraine	D				X				Simier 2019
16 bis rue de la Victoire	D				X				Le Cloirec 2020
Mané Lud	D	X	X			X	X		Brisotto 2020
Ruelle du Bronzo	D				X		X		Brisotto 2020
Mané-er-Hroëck	D							X	Sicard 2022
10 rue Clémenceau	D					X	X		Prêtre 2022
Lehuie sud	D				X				Kayser 1998
Lehuie sud	F				X				Tournier 1999
Mane Rutual	D	X			X				Blanchet 2003
Tumulus d'Er Grah et Table des Marchand		X							Le Cerf 1984, Le Roux 1986-1994, L'Helgouache 1986-1994
Route des mégalithes	D		X						Pardon 1991
Le domaine de Kérivaud	D	X	X		X	X			Gaumé 1994
Rue Lafayette	D				X	X			Prêtre 2022
Rue Wilson	D				X	X			Prêtre 2022
Rue Er Hastel	D	X							Le Berre 2023
12 impasse de la Ruche	D		X		X	X	X		Bourne 2023

Fig.6 Diagnostics et fouilles réalisés sur la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap

1.3.2. Contexte géographique et géologique

La commune de Locmariaquer se développe sur la pointe sud-ouest de la presqu'île qui ferme le golfe du Morbihan, à 12 km au sud d'Auray. L'emprise du diagnostic se situe en limite de la zone urbanisée, à 350 m au sud-ouest du centre bourg, et en partie basse d'un versant exposé au sud-ouest, à une altitude comprise entre 8,01 m NGF au sud-est et 8,77 m NGF au nord-ouest.

D'après la carte géologique au 1/250 000 du BRGM, le sous-sol est constitué de leucogranite à biotite et muscovite de Carnac-Sarzeau à grain moyen-fin (Fig.7). Le substrat rocheux a été observé dans l'angle sud-ouest de la parcelle 243 (log. 6), à une profondeur de 0,4 m sous le sol actuel, sous la forme de blocs anguleux de taille moyenne et sans agencement particulier. Le substrat rencontré sur le reste de l'emprise du diagnostic correspond à l'altération de cette roche, qui apparaît à une profondeur comprise entre 0,46 m (log. 3) et 0,66 m (log. 5).

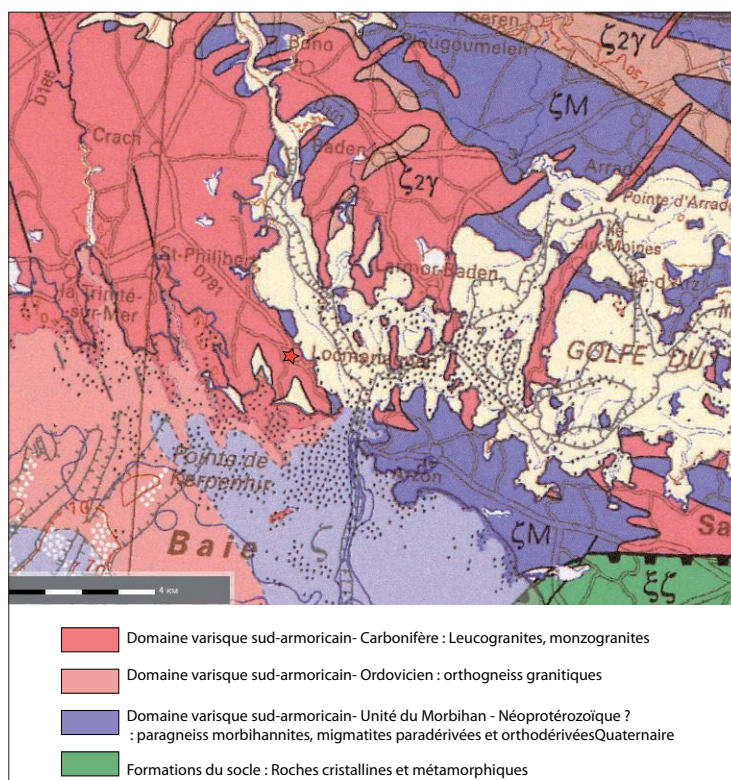


Fig.7 Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250 000 (© BRGM-InfoTerre)

Le recouvrement sédimentaire sus-jacent se développe dans le sens de la pente selon un axe nord-ouest/sud-est. Plusieurs couches principales ont pu être identifiées à partir de l'analyse de 11 logs répartis de manière régulière sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, avec, de haut en bas (Fig.8 et Fig.9) :

- TV 1 : sédiment humique sablo-argileux brun-gris, sur une épaisseur de 0,1 m en moyenne, observée sur l'ensemble des logs analysés ;
- TV 2 : sédiment humique sablo-argileux gris-brun d'une épaisseur moyenne de 0,1 m, correspondant à d'anciens labours. Ce niveau est absent des log 2 et 3, à l'est de la parcelle 242 ;

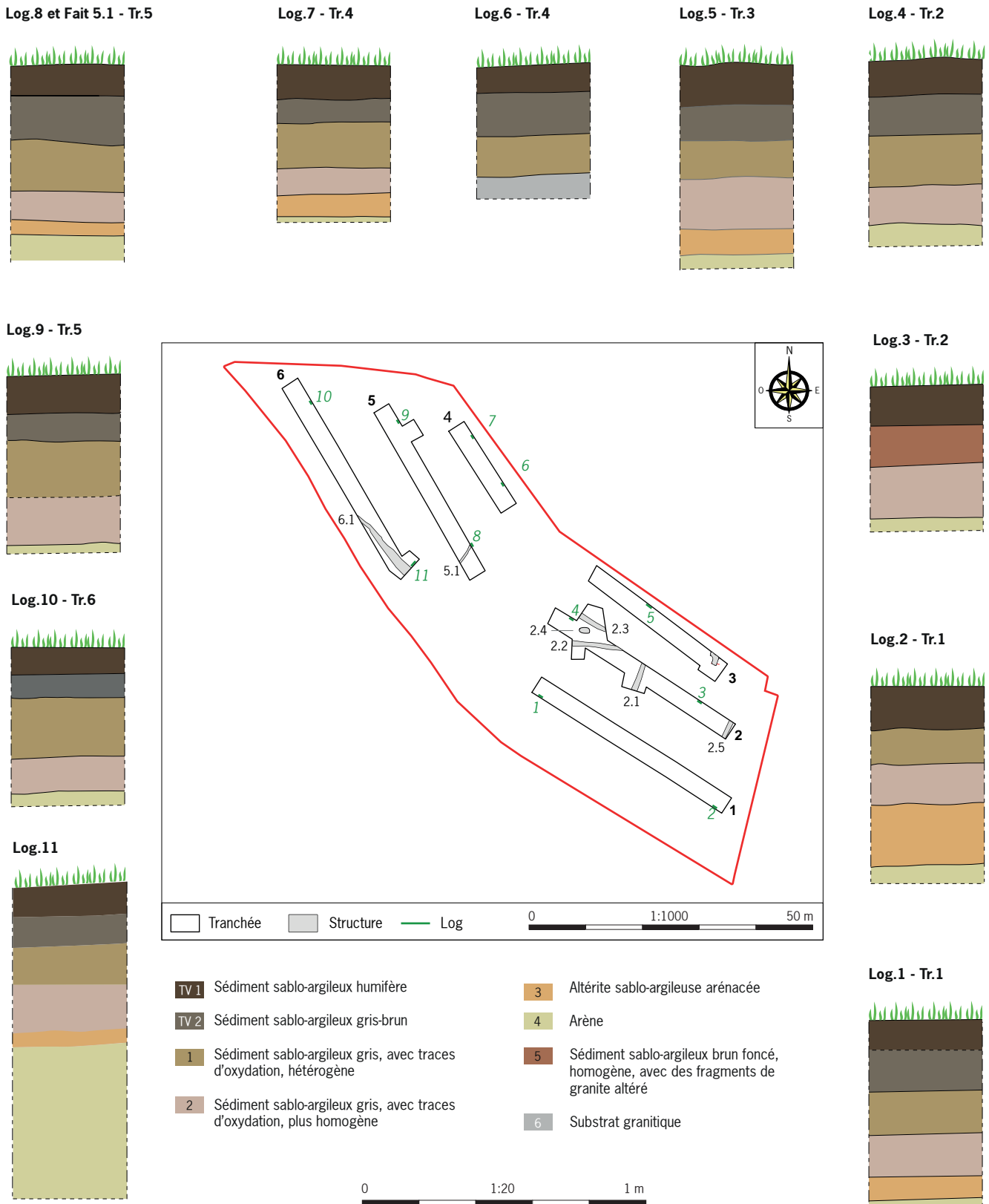


Fig.8 Localisation et relevé des logs réalisés dans les tranchées de diagnostic (© E. Collado, Inrap)

- 1 : niveau sablo-argileux gris hétérogène avec taches d'oxydation rouille, sur une épaisseur comprise entre 0,1 à 0,2m. Il s'agit d'un horizon de colluvions qui a livré des éléments mobiliers de diverses périodes (silex taillé, céramique protohistorique, antique et médiévale). Il a été observé sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, à l'exception du log 3, à l'est de la tranchée 2 (cf. *infra*);

- 5 : horizon sablo-argileux brun foncé incluant quelques fragments de granite altéré, observé uniquement à l'est de la tranchée 2 (log 3). À titre d'hypothèse, ces cailloux pourraient résulter du démantèlement du terre qui recouvrait le coffre funéraire (localisé à 7 m de là, cf. *infra* 2.1.1). Si tel est le cas, des labours anciens pourraient expliquer la dispersion de ces pierres dans ce niveau légèrement humique ;
- 2 : niveau sablo-argileux gris homogène très oxydé, d'une épaisseur comprise entre 0,1 et 0,2 m. Ce niveau a été observé sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, à l'exception du log 6. Il s'agit d'un niveau de colluvions probablement issu du même processus de déposition que le niveau sus-jacent et qui a également livré, de manière éparse, du mobilier daté de diverses périodes chronologiques (silex taillé, céramique protohistorique, antique et médiévale) ;
- 3 : niveau d'altérite à dominante grise avec quelques poches d'altérite orange, d'épaisseur variable (entre 0,05 m et 0,2 m). Cet horizon n'a été observé que ponctuellement, dans la tranchée 1, à l'ouest de la tranchée 2, au centre de la tranchée 3, au nord de la tranchée 4 et au sud de la tranchée 5. Il s'agit d'un faciès légèrement remanié de l'altérite sous-jacente, possiblement lié à des phénomènes anciens de colluvionnement et/ou de ruissellement. Dans la tranchée 1, ce niveau a livré quelques rares artefacts (silex taillé et céramique gallo-romaine) ;
- 4 : arène granitique jaune à orange, qui apparaît à une profondeur comprise entre 0,44 et 0,64 m sous le niveau de sol actuel ;
- 6 : substrat rocheux composé de blocs centimétriques à décimétriques sans organisation apparente, observé uniquement au sud de la tranchée 4 (log 6).



Fig.9 Vue du log 2 réalisé dans la tranchée 1 (© E. Collado, Inrap)

2. L'occupation archéologique

Le diagnostic mené à Locmariaquer, 12 impasse de la Ruche, a permis d'identifier quelques structures archéologiques illustrant diverses périodes : un éventuel coffre funéraire de l'âge du Bronze, ainsi que plusieurs fossés adoptant plusieurs orientations, attestant de la succession de plusieurs trames parcellaires, au moins depuis l'Antiquité.

Ces vestiges immobiliers seront décrits et analysés, puis les quelques vestiges mobiliers découverts seront présentés.

2.1. Les vestiges immobiliers

2.1.1. Un probable coffre funéraire de l'âge du Bronze

F3.1 et F3.2 sont deux aménagements constitués de blocs de granite local (Fig.10). Ils sont situés dans la parcelle cadastrale 242, au niveau de l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. L'ensemble évoque une sépulture en coffre mal conservée (F3.1) associée à un dernier lambeau de tertre arasé (F3.2), un type de structure funéraire que l'on retrouve principalement au cours de l'âge du Bronze ancien (*cf. infra*).



Fig.10 Vue d'ensemble des aménagements de pierre F3.1 et F3.2 après un premier nettoyage
(© S. Bourne, Inrap)

F3.1

Lors de l'ouverture de la tranchée 3, plusieurs blocs de granite de gros module sont apparus sous la couche sédimentaire 1, à une altitude de 7,95 m NGF, soit à une profondeur de 0,3 m sous le niveau du sol actuel. Un premier détournage de ces blocs a permis de découvrir d'autres pierres



Fig.11 Illustration des étapes de la fouille du probable coffre funéraire F3.1 (© S. Bourne, Inrap)

supplémentaires, le tout formant deux alignements parallèles d'une longueur de 1 m environ, délimitant un « couloir » de 0,26 m de large orienté nord/sud (Fig.11, a).

Suite à la visite de l'agent prescripteur, il a été acté la fouille de cet aménagement dans le cadre du diagnostic.

Nous avons procédé par passes fines en dégageant progressivement les blocs jusqu'à leur base, tout en préservant l'emplacement de l'éventuelle tombe (Fig.11, b). Dans un dernier temps, cet espace a été fouillé par passes fines (Fig.11, c).

Les deux alignements sont formés de pierres en granite de module important dont certaines ont été grossièrement régularisées (Fig.12). L'ensemble est conservé sur une seule assise.

Au sud de l'alignement 1, la position des blocs de calage n°3 et 4 évoque l'emplacement d'un élément disparu (probablement une dalle de pierre verticalisée), large de 0,1 m, qui venait clore l'extrémité de l'aménagement (Fig.13). Au nord, les deux alignements de pierre ont été détruits lors du creusement du fossé F3.3 (cf. *infra* 2.1.2.1).



Fig.12 Exemple de traces de débitage observable sur les blocs (© S. Bourne, Inrap)

F3.2

Un amas de blocs de granite de petit module a été mis au jour au nord du fossé F3.3 (Fig.13). L'intervention s'est limitée ici à un nettoyage en plan de l'empierrement et à l'observation de la coupe réalisée le long de la berge nord de la tranchée (Fig.14).

Ce niveau de pierre est apparu à une altitude de 7,96 m (à 0,3 m sous le niveau de sol actuel), soit sensiblement au même niveau que F3.1, avec lequel il partage donc la même position stratigraphique.

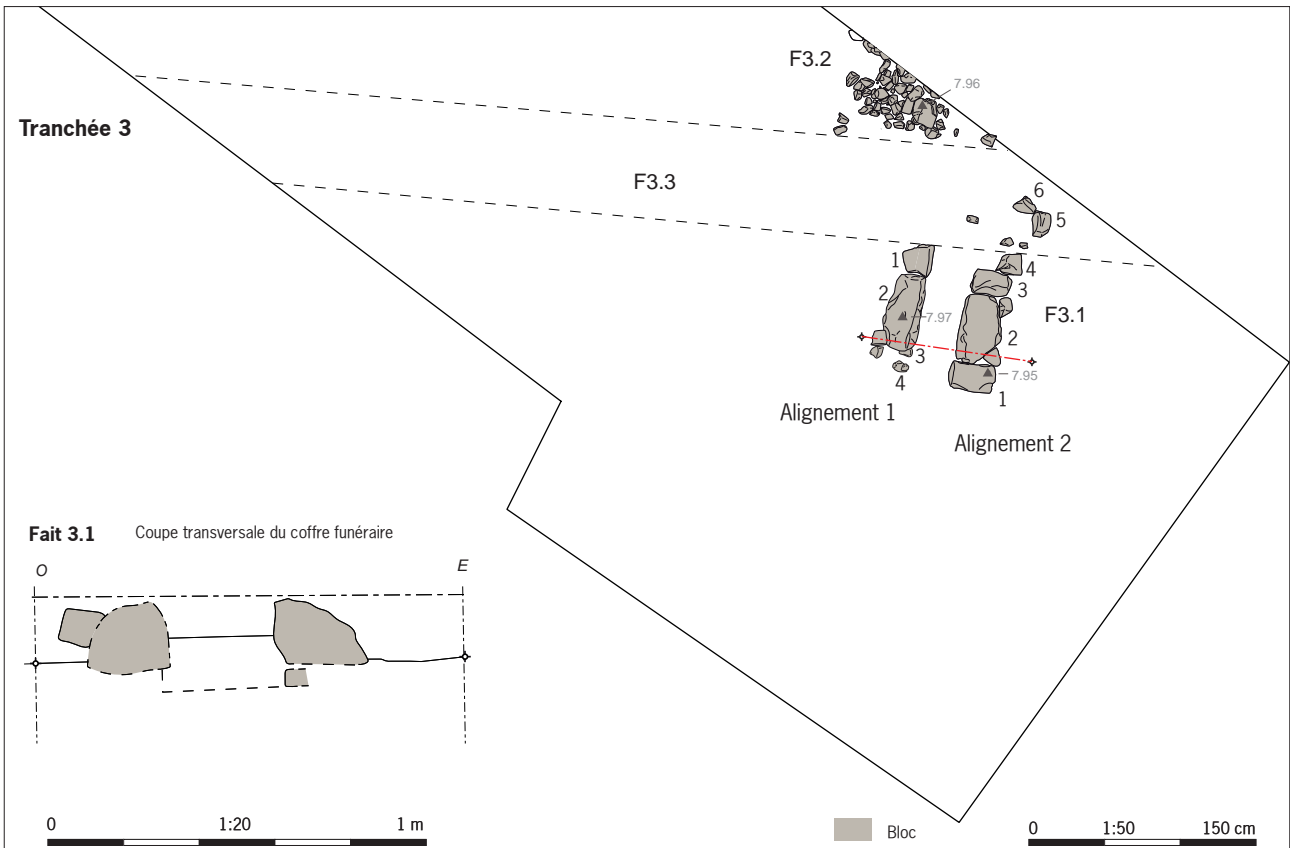


Fig.13 Un probable ensemble funéraire (© E. Collado, Inrap)



Fig.14 Illustration des étapes de la fouille du probable lambeau de terre F3.2 (© S. Bourne, Inrap)

Observé sur une surface d'environ 0,3 m², le niveau de cailloux se poursuit au nord de la tranchée, hors emprise du diagnostic. Cet empierrement est conservé sur une épaisseur maximale de 0,15 m à l'ouest, puis son épaisseur se réduit progressivement en biseau vers l'est. Au sud, l'empierrement F3.2 a été détruit lors du creusement du fossé F3.3 (cf. *infra* 2.1.2.1).

Interprétation et comparaisons

La destruction partielle de ces aménagements par le fossé F3.3 et l'arasement important de l'ensemble n'aide pas à son interprétation. L'hypothèse d'un coffre funéraire (F3.1) et d'un lambeau de terre qui lui était associé (F3.2) est toutefois privilégiée.

À l'échelle régionale, ce type de monument funéraire se retrouve principalement sur la moitié occidentale de la péninsule armoricaine (Finistère, ouest des Côtes-d'Armor et une partie du Morbihan). Dans l'état actuel de la recherche, les premiers coffres individuels apparaissent dès le Campaniforme, au cours de la seconde moitié du III^e millénaire avant notre ère, et les plus récents datent du tout début de l'âge du Bronze moyen, soit vers le milieu du II^e millénaire avant notre ère. Toutefois, une large majorité des sépultures en coffre connues à ce jour, qu'elles soient isolées ou regroupées au sein d'un cimetière, sont datées de l'âge du Bronze ancien (Blanchet, in Juhel *et al.* 2018, p. 252). C'est le cas localement pour l'ensemble funéraire de la Rue de Lannic à Baden (Toron *et al.* 2017), composé de trois sépultures aménagées en coffre de pierres, dont deux étaient insérées dans un niveau empierré partiellement conservé et interprété comme la base d'un tertre, ou encore pour le cimetière de Mané Mourin sur la commune du Bono, qui a livré une douzaine de tombes en coffre (Juhel *et al.* 2018).

Le mode de construction des coffres est très variable, tant dans leur mode d'installation (construits à même le sol ou installés en fond de fosse), que dans leurs caractéristiques architecturales (coffres à dalles, coffres en pierre sèche, coffres mixtes [à dalle et en pierre sèche], cercueils de bois) (*ibid.*, p. 244). Leurs dimensions varient également de manière importante; au Bono par exemple, les coffres mesurent entre 0,95 m et 2 m de long pour des largeurs comprises entre 0,40 m et 0,85 m, et des profondeurs conservées comprises entre 0,35 m et 0,90 m (*ibid.*, p. 245).

À Locmariaquer, les données récoltées lors du diagnostic suggèrent qu'il s'agit probablement ici d'un coffre mixte, construit en pierre sèche au niveau de ses longs côtés, et qui devait être fermé sur ses petits côtés par des dalles posées de chant. Bien que celles-ci ont disparu, la position de l'une d'elles, au sud, est marquée par la présence de pierres de calage (cf. *supra*).

Quelques remarques méritent d'être énoncées quant à ce coffre présumé aux caractéristiques quelque peu atypiques. D'une part, il est orienté presque nord/sud, alors qu'une très large majorité des coffres de l'âge du Bronze est orientée est/ouest ou nord-ouest/sud-est. D'autre part, la taille imposante des blocs formant les deux alignements est surprenante au regard de la taille modeste de la structure. Enfin, la position des blocs à plat est une configuration peu courante, bien que déjà attestée par exemple sur la nécropole de la rue du Plateau à Plougonvelin dans le Finistère¹. Ces singularités ne sont toutefois pas étonnantes outre mesure du fait de la diversité architecturale reconnue pour ce type d'architecture (cf. *supra*). Enfin, la taille réduite de l'espace interne - en particulier sa faible largeur (0,26 m) - indique que le coffre ne pouvait pas accueillir le corps d'un défunt de taille adulte. Quant à la longueur du coffre, elle n'est pas

1 Communication orale Stéphane Blanchet, Inrap

renseignée en raison de la destruction de sa partie nord par le fossé F3.3. Au vu de ces faibles dimensions, il est tentant d'y voir un réceptacle pour des ossements sélectionnés dans le cadre d'une réduction, voire une tombe d'enfant.

Si la majorité des coffres découverts à ce jour possède des dimensions plus importantes que celui de Locmariaquer, il existe quelques exemples de petit module, comme par exemple sur la nécropole de Plougonvelin (Finistère)², en cours d'étude, qui a livré une soixantaine de tombes datées du Bronze ancien (Blanchet *et al.* 2022, p. 191).

F3.2 constitue vraisemblablement la base d'un tertre qui venait recouvrir le coffre. Ce monticule a probablement été en grande partie détruit et ses pierres éparpillées aux alentours par des labours anciens. À ce sujet, on note que le niveau d'apparition des pierres de F3.1 et F3.2 est sensiblement le même, corroborant ainsi l'hypothèse de leur arasement par les labours. Cette hypothèse est d'ailleurs confortée par la mise en évidence d'un horizon contenant des fragments de granite dans la tranchée 2 (log 3, *cf. supra* 1.3.2).

L'emport des systèmes de fermeture du coffre (dalles verticales d'extrémité et dalle(s) horizontale(s) de couverture) a pu intervenir au moment du creusement du fossé F3.3 (et/ou lors de travaux agricoles anciens), ce qui explique l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée (*tegulae*). Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas justifiée étant donné le contexte remanié de son comblement. Comme c'est souvent le cas pour les coffres funéraires, l'absence de mobilier ancien ne permet pas de préciser la datation de ce monument ; rappelons que les coffres funéraires sont généralement datés de l'âge du Bronze ancien (*cf. supra*).

2.1.2. Les fossés

L'orientation des fossés mis au jour, ainsi que leur position stratigraphique, permettent d'identifier plusieurs trames parcellaires distinctes, dont la plus ancienne est datée du début de l'Antiquité.

Certains fossés n'ont été identifiés que dans une seule tranchée, leur prolongement n'ayant pas été détecté dans les tranchées limitrophes. Cela s'explique par la dessiccation importante du sol consécutive à la sécheresse de l'été 2022, rendant particulièrement délicate leur identification dans les premiers niveaux sédimentaires. Aussi, certaines structures fossoyées dont le creusement n'atteignait pas l'arène granitique ont pu nous échapper. Nous décrivons au préalable chacun des fossés avant de proposer l'évolution des trames parcellaires mises en évidence.

2.1.2.1. Description des fossés

Le fossé F2.1

Le fossé F2.1 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15). Il apparaît sous le niveau de terre arable et traverse les couches sédimentaires 1 et 2. Son creusement entame l'arène granitique sur 0,14 m. Large de 1,28 m et conservé sur une profondeur de 0,5 m, son profil dessine une cuvette à bord évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris comportant quelques galets de quartz. La suite du fossé n'a pas été détectée dans les tranchées 1 et 3.

² *Idem*

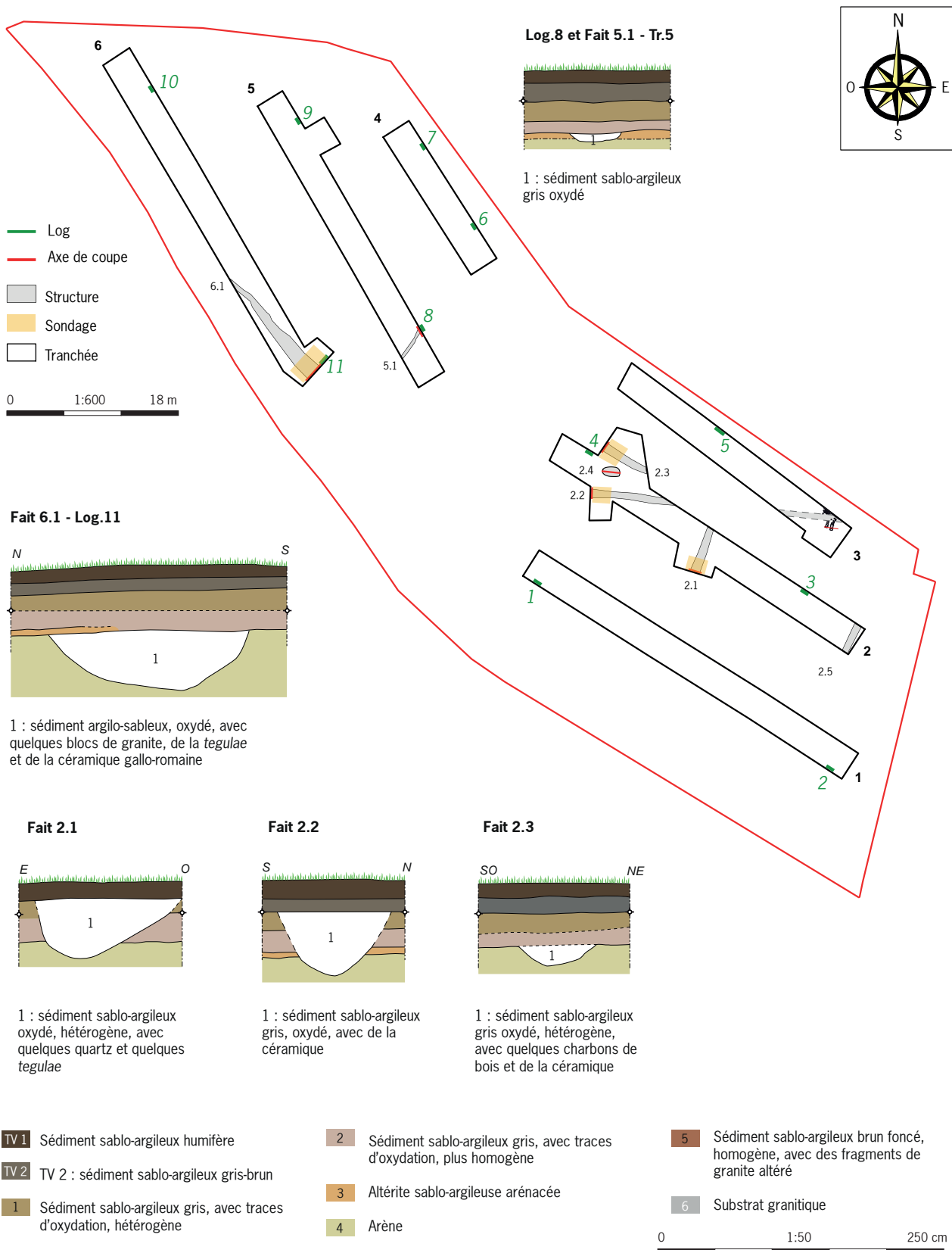


Fig.15 Relevés des coupes des fossés F2.1, F2.2, F2.3, F5.1 et F6.1 (© E. Collado, Inrap)

Le fossé F2.2 / F3.3

Le fossé F2.2 / F3.3 est orienté est/ouest (Fig.15). Il a été sondé mécaniquement au niveau de la tranchée 2, où il est apparu lors du décapage sous la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,55 m sous le niveau du sol actuel. À cette profondeur, il mesure 0,66 m de large pour une profondeur de 0,17 m. Son profil dessine une cuvette à bords évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris



Fig. 16 (g.) Vue de la coupe ouest du fossé F2.3 (© S. Bourne, Inrap)



Fig. 17 (dr.) Vue de la coupe nord-ouest du fossé de F5.1 (© S. Bourne, Inrap)

dans lequel se trouvaient quelques rares éléments de mobilier antique et médiéval. Au niveau de la tranchée 3, le fossé recoupe le monument funéraire de l'âge du Bronze (F3.1 et F3.2, *cf. supra* 2.1.1.).

Le fossé F2.3

Le fossé F2.3, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est, a été mis au jour et sondé lors de la réalisation d'une extension de la tranchée 2 (Fig.15 et Fig.16). Il est apparu sous la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,54 m sous le niveau de sol actuel. Son creusement entame l'arène granitique sur une profondeur de 0,18 m. Son profil dessine une cuvette large de 0,65 m environ. Son comblement est constitué d'un sédiment sablo-argileux gris et a livré un lot homogène de céramique antique datée de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Le fossé F2.5

Le fossé F2.5 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15). Il n'a pas été sondé.

Le fossé F5.1

Le fossé F5.1 est orienté sud-sud-ouest/nord-nord-est (Fig.15 et Fig.17). Lors du décapage, le fossé est apparu sous la couche sédimentaire 2, à une profondeur de 0,56 m sous le niveau de sol actuel. À ce niveau, le fossé est large de 0,44 m et conserve une faible profondeur de 0,08 m. Son fond plat coïncide peu ou prou avec le sommet de l'arène granitique. Le comblement du fossé est constitué d'un sédiment argilo-sableux gris. Aucun mobilier n'y a été découvert.



Fig. 18 Vue de la coupe sud-est du fossé F6.1 (© S. Bourne, Inrap)

Le fossé F6.1

Le fossé F6.1 est orienté sud-est/nord-ouest et a été observé sur une longueur de 12,5 m (Fig.15 et Fig.18). Sa largeur en plan est variable, oscillant entre 0,5 m au nord et 1,7 m au sud. Il a été sondé mécaniquement au niveau de l'extrémité sud de la tranchée, où il apparaît sous la couche sédimentaire 3, à une profondeur de 0,6 m sous le niveau de sol actuel. Large de 1,74 m et conservé sur une profondeur de 0,5 m, son profil dessine une large cuvette à bord évasés. Son comblement est constitué d'un sédiment argilo-sableux gris très oxydé comportant quelques pierres de granite. Il a livré de la céramique gallo-romaine daté du I^{er} siècle de notre ère.

2.1.2.2. L'évolution des trames parcelaires de l'Antiquité à nos jours

À partir des données stratigraphiques disponibles, du mobilier céramique récolté dans le comblement de certains fossés, et des limites figurées sur le cadastre napoléonien, il est possible de proposer l'enchaînement suivant (Fig.19).

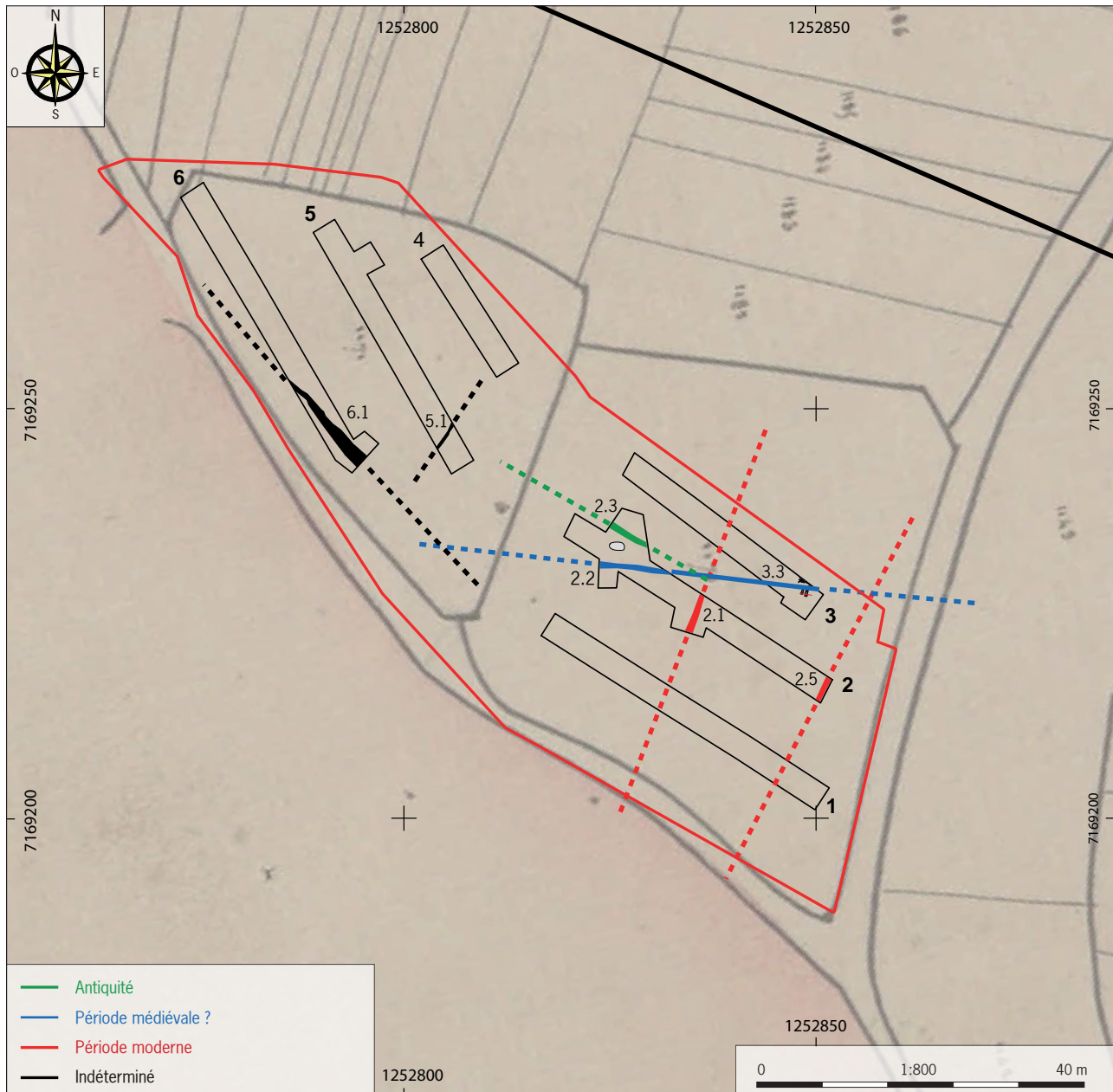


Fig.19 Trames parcelaires de l'Antiquité à nos jours (© S. Bourne, Inrap)

F2.3 est le seul fossé à avoir livré un lot de céramique homogène et relativement abondant, daté du début du I^{er} siècle de notre ère, indiquant qu'il s'agit d'une limite parcellaire en fonction au début de l'Antiquité. À titre d'hypothèse, le fossé F5.1, strictement perpendiculaire à F2.3, pourrait lui être contemporain.

Le fossé F6.1 a quant à lui livré quelques éléments mobiliers datés du I^{er} siècle de notre ère, mais la position secondaire de ce mobilier dans son comblement sommital n'est pas exclue. Il pourrait donc tout aussi bien correspondre à une trame parcellaire antique distincte de celle formée par F3.2 que d'une limite plus récente.

Le fossé F2.2/F3.3 adopte une orientation est/ouest, bien différente de celle suivie par le fossé antique F2.3. Le mobilier céramique découvert dans son comblement indique que son creusement a été mis en œuvre au plus tôt au cours du Moyen-âge.

Les fossés F2.1 et F2.5, orientés sud-sud-ouest/nord-nord-est, sont creusés dans les niveaux de colluvion. Ne figurant pas sur le cadastre de 1830, ils pourraient dater de l'époque moderne. Ces deux fossés, espacés de 18 m, évoquent un découpage du secteur en bandes étroites, caractéristiques d'un parcellaire laniéré. À titre d'hypothèse, le fossé F5.1 que nous avons déjà évoqué est orienté de telle manière qu'il s'intègre parfaitement dans cette trame parcellaire ; sa position stratigraphique plaide toutefois plutôt en faveur d'une limite antérieure (*cf. supra*).

Enfin, les deux parcelles sondées adoptent leur forme actuelle depuis au moins 1830, date du premier levé cadastral sur lequel elles sont déjà figurées.

2.2. Les vestiges mobiliers

Les mobiliers découverts adoptent, pour une large part, une position secondaire au sein des niveaux colluviaux. Le Néolithique est illustré par quelques silex taillés (7 éclats, 1 casson, ainsi qu'un élément brut); quelques rares tessons de céramique érodés évoquent la Protohistoire (1^{er} âge du Fer/La Tène ancienne); l'Antiquité est documentée par divers mobiliers (céramique, *tegulae*, fragment de marbre); enfin, les périodes plus récentes sont illustrées par des tessons de céramique datés entre le XIII^e et le XVII^e siècle.

2.2.1. Le mobilier céramique (R. Delage)

Références typologiques

Pasc. : Pascual (R.), Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *Congrès Nacional de Arqueologia*, VII, Barcelone, 1962, p. 334-345.

Céramiques gallo-romaines régionales : Brunie (I.), *La céramique gallo-romaine de la péninsule Armorica de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle ap. J.-C.*, thèse de doctorat : mention archéologie, Université Rennes 2, Rennes, 1537 p.

Céramiques médiévales et modernes régionales : Henigfled (Y.), coord., *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne (XI^e au XVI^e siècle)*, Rapport du PCR (2012-2016), Nantes, 2017.

Contextes de découverte

Tranchée 1, iso 1.1, US 2

Petits fragments de céramiques gallo-romaines et médiévales. Parmi ces dernières se trouvent de récipients en pâte onctueuse (GT14a) et en pâte de Saint-Jean-de-la-Poterie (Sjp 16f-M) dont un pot 24-13.

Nombreux fragments de terres cuites gallo-romaines, essentiellement des *tegulae*.

Datation : XV^e-XVII^e s.

Tranchée 1, iso 1.2, US 2

Certains fragments évoquent les céramiques du premier âge du Fer / Tène ancienne. D'autres appartiennent aux périodes gallo-romaines ou médiévales.

Datation : *médiévale*.

Tranchée 1, iso 1.3, US 2

Quelques fragments de céramiques aux caractéristiques identiques à celles de iso 1.2. pour les périodes anciennes et gallo-romaines.

Tranchée 2, iso 2.1, US 2

Plat-jatte vraisemblablement de type 7-2 dans sa variante 2 : lèvre très peu moulurée. Pâte onctueuse (GT14a) (Fig.20, n°4).

Quelques fragments de céramique gallo-romaine.

Datation : XV^e-XVI^e s.

Tranchée 2, iso 2.2, US 1

Céramique commune de mode B gallo-romaine.

Datation : I^{er} s.

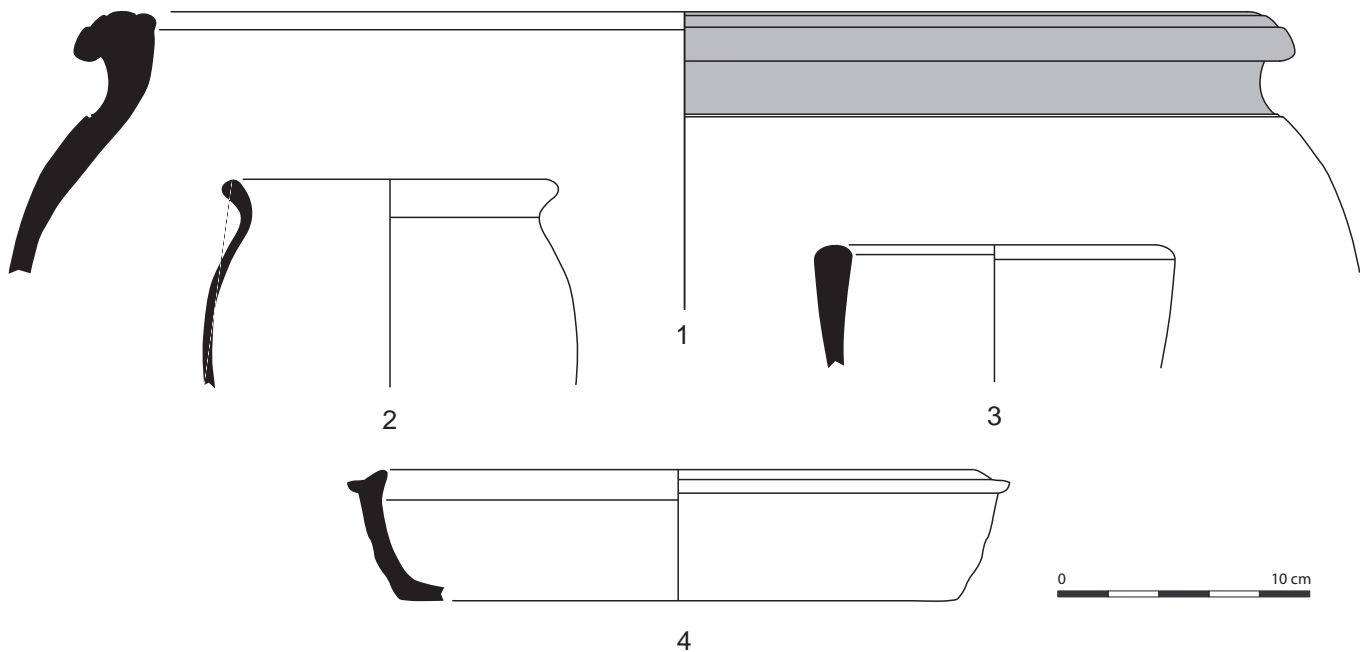


Fig. 20 Céramiques gallo-romaines (n°1-3) et médiévale (n°4) (© R. Delage, Inrap)

Tranchée 2, fait 2.3, US 1

Catégorie	NR	NMI
Com A	5	1
Com B	7	1
Com B-mixte	5	0
Amphore	14	1
Total	31	3

Lot de céramique gallo-romaine.

Céramique commune de mode A : fragments de cruche en pâte calcaire, et bord d'un dolium de type St-CC-1e. (Fig. 20, n°1).

Céramique commune de mode B : fragments tournés et de techniques mixtes, bord de pot tourné en pâte grise P-CS-13g (Fig. 20, n°2).

Amphore de Tarraconaise : bord de Pasc. 1 en pâte blanchâtre (Fig. 20, n°3) et autre fragment en pâte rouge.

Datation : *première moitié du I^{er} s. ap.*

Tranchée 3, iso 3.1, US 2

Fragments de céramique commune de mode B gallo-romaine en techniques mixtes.

Datation : *I^{er} s.*

Tranchée 3, fait 3.3

Petits fragments de céramiques antiques et médiévales.

Nodules de terre cuite gallo-romaine.

Datation : *médiévale.*

Tranchée 4, iso 4.1, US 2

Quelques fragments de céramiques gallo-romaines et médiévales dont, pour ces dernières, un plat-jatte en pâte de Saint-Jean-de-la-Poterie (Sjp 16f-M).

Datation : *médiévale.*

Tranchée 6, iso 6.1

Plat-jatte 6-1a des XIII^e-XIV^e s.

Fragments de tuile médiévale taillée.

Datation : *XIII^e-XIV^e s.*

Tranchée 6, Fait 6.1, US 1

Céramique gallo-romaine : en céramique commune de mode A, fond de cruche en pâte calcaire d'Aquitaine et en céramique commune de mode B, fragments en céramique de techniques mixtes.

Datation : 1^{er} s.



Fig.21 Fragment de plaque de revêtement en porphyre vert du Péloponnèse (© R. Delage, Inrap)

2.2.2. Les autres mobiliers

Un fragment de marbre

Un petit fragment de marbre vert a été ramassé dans la tranchée 3. Malgré son état fragmentaire - 3,5 cm de long sur 1,5 cm de large - il conserve ses deux surfaces polies, permettant d'identifier un fragment de dalle de revêtement d'une épaisseur de 1,4 cm (Fig.21).

La matière première est un porphyre, une roche volcanique de la famille des diorites à structure microlithique porphyrique, constituée de gros cristaux zonés de feldspath plagioclase pseudomorphosé par des épidotes vert pistache, dans une pâte vitreuse, aphanitique, vert foncé (Dubarry de Lassale 2000, p. 280).

Cette roche est connue sous l'appellation « porphyre vert du Péloponnèse ». Comme d'autres matériaux lointains, cette matière première est rarement trouvée en Bretagne, car elle devait être importée dans des quantités limitées pendant l'Antiquité. Elle est généralement associée à d'autres roches exogènes, provenant le plus souvent de l'aire méditerranéenne et d'Asie Mineure, mais aussi à des roches locales ou régionales, et utilisée comme revêtement mural, voire plus vraisemblablement en sol (*opus sectile*), dans les bâtiments publics (thermes, forum, etc.) ou les riches demeures (*domus, villa*)³. La présence d'un fragment de marbre ici n'a rien de surprenant étant donné la proximité de l'agglomération antique, dont la limite supposée se situe à environ 150 m à l'ouest. Cet élément indique qu'il existait peut-être un édifice richement décoré à proximité de l'emprise du diagnostic.

En Bretagne, la découverte de roches décoratives de provenance lointaine est rare. Elles devaient en effet être utilisées avec parcimonie du fait de leur coût élevé (Le Merrer 2022, p. 224).

Si le porphyre vert du Péloponnèse est bien attesté à Corseul (*ibid.*), le fragment découvert lors du diagnostic mené au 12 impasse de la Ruche est, à notre connaissance, une première pour l'agglomération antique de Locmariaquer.

Un jeton

Un jeton a été découvert dans le comblement du fossé F3.3. Il s'agit d'une pièce circulaire mesurant 1,8 cm de diamètre sur 0,6 cm d'épaisseur, possédant une face plane opposée à une face bombée (Fig.22). Bien que la surface de l'objet soit altérée par les aléas taphonomiques, une petite cassure adjacente à son bord permet d'observer le cœur de la pièce. Il s'agit d'un matériau de nature indéterminée, de couleur blanche opaque et d'aspect vitreux (lithique ? pâte de verre ?)⁴.

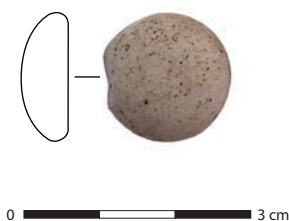


Fig.22 Jeton (© S. Bourne, Inrap)

3 Information orale : A. Le Merrer, Inrap.

4 Information orale : L. Simon, Inrap.

3. Conclusion

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne ; parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de terre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

Bibliographie

Blanchet *et al.* 2022

BLANCHET (S.), BRISOTTO (V.), CATTEDDU (I.), HAMON (C.), LABAUNE-JEAN (F.), LE GALL (J.), MORZADEC (H.), NICOLAS (T.), POILPRE (P.), SEIGNAC (H.), SIMIER (B.), WIETHOLD (J.) – *Bretagne, Finistère, Plouedern-Ploudaniel, zone d'activités de Saint-Eloi. Fenêtres ouvertes sur un terroir : de l'âge du Bronze à l'Antiquité : rapport de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2022, vol. 1, 263 p.

Dubarry de Lassale 2000

DUBARRY DE LASALLE (J.) – *Identification des marbres*, éditions H. Vial, 2000, 303 p.

Juhel *et al.* 2018

JUHEL (L.), BLANCHET (S.), CHANTREAU (Y.), CHEREL (A.-F.), GARNIER (N.), HENAFF (X.), LE PUIL-TEXIER (M.), avec la collaboration de COLLADO (E.), GACHE (D.), JEAN (S.), LEBLANC (P.), PAITIER (H.), PIHUIT (P.), POMMIER (V.) – *Bretagne, Morbihan, Le Bono, Mané Mourin. Un cimetière du Bronze ancien : rapport de fouille archéologique*, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2018, 321 p.

Le Merrer 2022

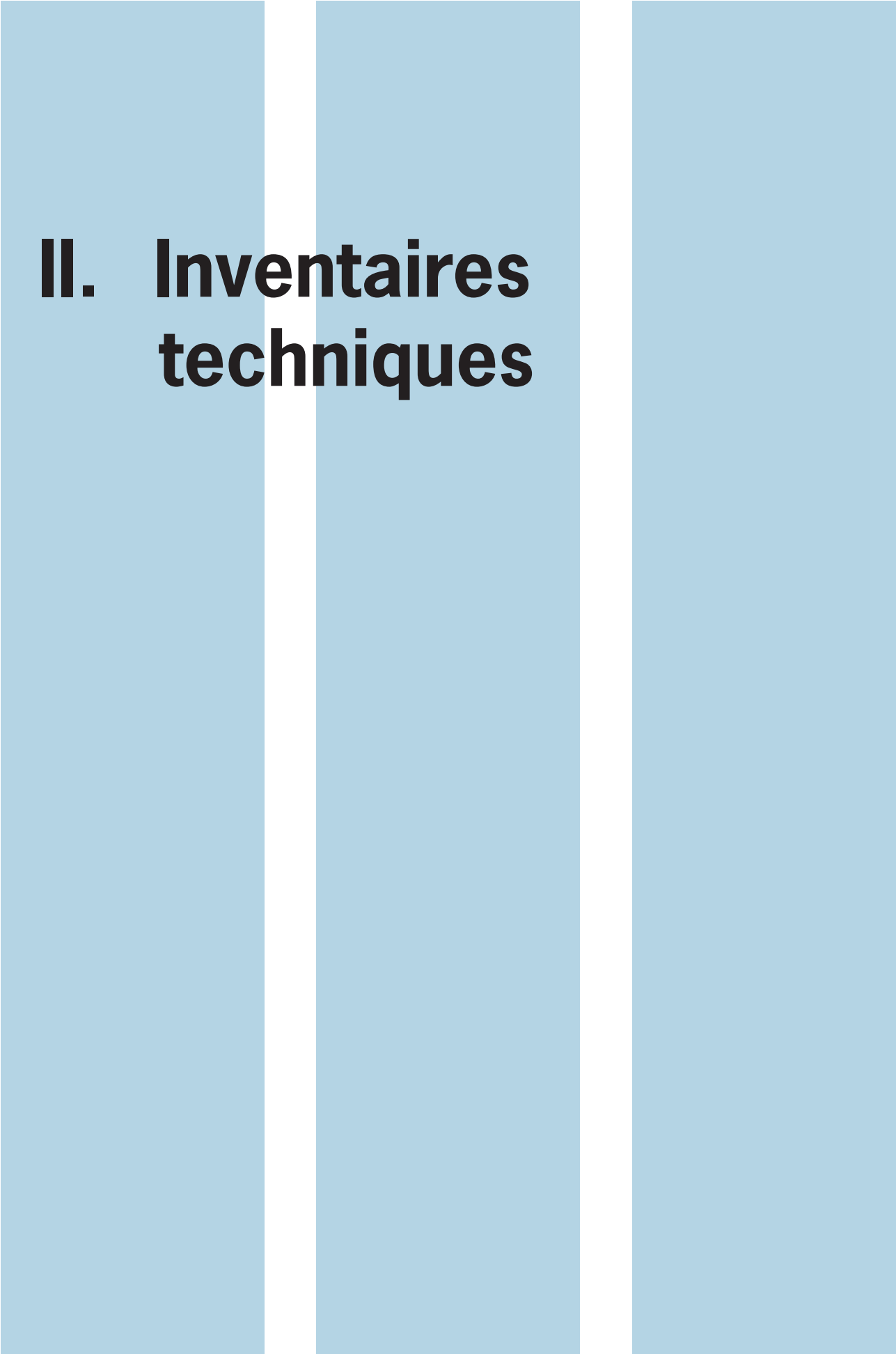
LE MERRER (A.) – *Les revêtements en roches décoratives*, In : FERRETTE (R.) (dir.) – *Corseul – Projet collectif de recherche, Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au haut Moyen-âge) : rapport d'activité*, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2022, p. 220-230.

Toron *et al.* 2017

TORON (S.) (dir.), LOTTON (A.-M.), BRON (G.), DONNART (K.), LAFORGE (M.), LIERVILLE (O.) – *Baden (56), Rue du Lannic. Installation funéraire à l'âge du Bronze et occupation domestique de La Tène au début de l'époque romaine : Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive)*, Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., Service régional de l'archéologie de Bretagne, 2017, 480 p.

Liste des figures

- 26 **Fig.1** Vue aérienne du bourg de Locmariaquer et ses abords, prise en 1950 (© IGN, E. Collado, Inrap)
- 27 **Fig.2** Vue de la parcelle BE 242 après défrichage (© S. Le Berre, Inrap)
- 28 **Fig.3** Plan général des vestiges mis au jour au 12 impasse de la Ruche (Locmariaquer, Morbihan) (© E. Collado, d'après le relevé topographique réalisé par P. Boulinguez, Inrap)
- 30 **Fig.4** Carte archéologique de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
- 31 **Fig.5** Entités archéologiques de la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
- 33 **Fig.6** Diagnostics et fouilles réalisés sur la commune de Locmariaquer © S. Bourne, Inrap
- 34 **Fig.7** Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250 000 (© BRGM-InfoTerre)
- 35 **Fig.8** Localisation et relevé des logs réalisés dans les tranchées de diagnostic (© E. Collado, Inrap)
- 36 **Fig.9** Vue du log 2 réalisé dans la tranchée 1 (© E. Collado, Inrap)
- 37 **Fig.10** Vue d'ensemble des aménagements de pierre F3.1 et F3.2 après un premier nettoyage (© S. Bourne, Inrap)
- 38 **Fig.11** Illustration des étapes de la fouille du probable coffre funéraire F3.1 (© S. Bourne, Inrap)
- 38 **Fig.12** Exemple de traces de débitage observable sur les blocs (© S. Bourne, Inrap)
- 39 **Fig.13** Un probable ensemble funéraire (© E. Collado, Inrap)
- 39 **Fig.14** Illustration des étapes de la fouille du probable lambeau de tertre F3.2 (© S. Bourne, Inrap)
- 42 **Fig.15** Relevés des coupes des fossés F2.1, F2.2, F2.3, F5.1 et F6.1 (© E. Collado, Inrap)
- 43 **Fig.16** (g.) Vue de la coupe ouest du fossé F2.3 (© S. Bourne, Inrap)
- 43 **Fig.17** (dr.) Vue de la coupe nord-ouest du fossé de F5.1 (© S. Bourne, Inrap)
- 43 **Fig.18** Vue de la coupe sud-est du fossé F6.1 (© S. Bourne, Inrap)
- 44 **Fig.19** Trames parcellaires de l'Antiquité à nos jours (© S. Bourne, Inrap)
- 47 **Fig.20** Céramiques gallo-romaines (n°1-3) et médiévale (n°4) (© R. Delage, Inrap)
- 48 **Fig.21** Fragment de plaque de revêtement en porphyre vert du Péloponnèse (© R. Delage, Inrap)
- 48 **Fig.22** Jeton (© S. Bourne, Inrap)



II. Inventaires techniques

Inventaire des faits : légende des abréviations

Sondages :

- MAN : sondage manuel
- PM : sondage mécanique

Comblement de surface :

Nature :

- SA : sablo-argileux

Couleur :

- Br : brun
- Gr : gris

Homogénéité :

- HT : hétérogène
- HO : homogène

Compacité :

- CO : compact

Inventaire des structures

Structure	Type	Profondeur de lecture en plan (en mètre)	Profondeur de lecture en coupe (en mètre)	Dimensions en plan (en mètre)	Profondeur (en mètre)	Sondage	comblement de surface						Datation	Minute
							Nature	Couleur	Homogénéité	Compacité	Inclusions	Mobilier		
2.1	fossé	0,55	0,26	1,28 de large	0,52	PM	SA	Br Gr	HT	CO	galets de quartz	tegulae	Époque Moderne	1
2.2	fossé	0,55	0,6	0,66 de large	0,22	PM	SA	Br Gr	HT	CO		céramique	Époque Médiévale ?	1
2.3	fossé	0,55	0,55	0,66 de large	0,17	PM	SA	Br Gr	HT	CO	CB	céramique	Antiquité (1 ^{re} 1/2 du 1 ^{er} siècle de notre ère)	2
2.4	annulé	0,5		1,8 x 0,9		MAN	SA	Br Gr	HT	CO	CB, quelques blocs de granite	faience	Époque contemporaine	
2.5	fossé	0,55		0,7 de large			SA	Br Gr	HO	CO			Époque Moderne	
3.1	coffre funéraire ?	0,3		1 x 0,75	0,22	MAN						tegulae	âge du Bronze ancien ?	2
3.2	tertre funéraire ?	0,3											âge du Bronze ancien ?	
3.3	fossé			0,65 de large			SA	Br Gr	HO	CO		céramique, tegulae	Époque Médiévale ?	
5.1	fossé	0,6	0,56	0,44 de large	0,08	MAN	SA	Br Gr	HO	CO			Antiquité ? Époque Moderne ?	
6.1	fossé	0,6	0,56	0,5 à 1,7 de large	0,5	PM	SA	Br Gr	HO	CO	quelques blocs de granite	céramique, tegulae	Antiquité ?	1

Inventaire des terres cuites et des céramiques

Tranchée	Archéo.	US	Matières	NR	Chronologie
1	Iso 1.1		CER	8	MED
1	Iso 1.1		CER	7	GR
1	Iso 1.1		TC	12	GR
1	Iso 1.2		CER	20	PROTO
1	Iso 1.2		CER	1	GR
1	Iso 1.2		CER	2	MED
1	Iso 1.3		CER	1	GR
1	Iso 1.3		CER	2	PROTO
2	Fait 2.2	1	CER	2	GR
2	Fait 2.3	1	CER	31	GR
2	Iso 2.1		CER	5	MED
2	Iso 2.1		CER	2	GR
3	Iso 3.1		CER	2	GR
3	Fait 3.3	1	CER	2	GR
3	Fait 3.3	1	CER	1	MED
3	Fait 3.3	1	TC	3	GR
4	Iso 4.1		CER	5	MED
4	Iso 4.1		CER	6	GR
6	Fait 6.1	1	CER	7	GR
6	Iso 6.1		CER	2	MED
6	Iso 6.1		TC	3	MED

Inventaire des silex

Isolat	Profondeur	Type de silex	Provenance	Type
1.1	0 à -40 cm	gris bleuté - cortex rugueux	exogène indéterminé	éclat
1.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	casson
1.2	-40 à -60 cm	silex blond - cortex crayeux	exogène (turonien inférieur/moyen), sud Tourraine ?	éclat
1.3	-0,6 m	silex miel	indéterminé	éclat
3.1	0 à -50 cm	silex brûlé	indéterminé	éclat
3.2	-0,4 m	galet côtier	locale	éclat
4.1	0 à -40 cm	silex noir	exogène indéterminé	éclat
4.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	éclat
4.1	0 à -40 cm	galet côtier	locale	non taillé

Inventaire des autres mobiliers

Isolat	Profondeur	Matière première	Provenance	Type	Datation
3.1	-40 cm	porphyre du Péloponnèse	Grèce	fragment de dalle de revêtement	Antiquité
3.2	-40 cm	lithique ? Verre ?	indéterminé	jeton	indéterminé

Inventaire des minutes

N° de minute	Relevé des logs géologiques	Relevés des structures au 1/20	Support
1	Logs n° 1 à 11	2.1, 2.2, 5.1, 6.1	calque A3
2		2.3, 3.1	calque A3

Inventaire des photographies

N° de cliché	Structure	Log	Intitulé	Auteur
P1020702 à P1020709			Vues des parcelles après défrichage	S. Leberre
P1020089 à P1020090			Vue vers l'ouest de la parcelle 242 avant la réalisation des sondages	S. Bourne
P1020091 à P1020093		1	Vue du Log 1 (est de la tranchée 1)	S. Bourne
P1020094 à P1020097		4	Vues du log 4 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020098 à P1020102	5.1	8	Vues du log 8 et de la coupe nord du fossé 5.1 (est de la tranchée 5)	S. Bourne
P1020103 à P1020108	6.1	11	Vues du log 11 et de la coupe ouest réalisée dans le fossé 6.1 (ouest de la tranchée 6)	S. Bourne
P1020109 à P1020111	2.2		Vues de la coupe ouest du fossé 2.2 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020112 à P1020114	2.3		Vues de la coupe ouest du fossé 2.3 (ouest de la tranchée 2)	S. Bourne
P1020115 à P1020119	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020120 à P1020123	3.2		Vues verticale de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020124 à P1020126	3.1 et 3.2		Vues d'ensemble vers le nord-ouest des aménagements de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020127 à P1020128	3.2		Vues d'ensemble vers le nord-ouest de l'aménagement de pierre après nettoyage	S. Bourne
P1020129 à P1020132	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre en cours de fouille	S. Bourne
P1020133 à P1020134	3.2		Vues de la coupe est réalisée dans l'empierrement	S. Bourne
P1020135 à P1020137	3.2		Vues de la coupe nord réalisée dans l'empierrement	S. Bourne
P1020138 à P1020141	3.1		Vues verticale de l'aménagement de pierre en cours de fouille	S. Bourne
P1020142 à P1020154	3.1		Vues de détails des blocs - traces de débitage	S. Bourne

Locmariaquer, 12 impasse de la Ruche

Chronologie

Âge du Bronze ancien
Haut-Empire
Moyen-âge
Bas Moyen-âge
Temps moderne

Sujets et thèmes

Structure funéraire
Fossé

Mobilier

Lithique
Céramique

Le diagnostic archéologique mené au 12 impasse de la Ruche à Locmariaquer (Morbihan) a été l'opportunité de sonder un secteur de la commune encore peu exploré, localisé en contre-bas et à quelques centaines de mètres de plusieurs monuments mégalithiques majeurs - notamment le dolmen de Mane Rutual - et à environ 150 m de la limite supposée de l'agglomération antique.

La situation topographique des deux parcelles cadastrales explorées explique l'épaisseur de la sédimentation marquée par deux niveaux colluviaux, lesquels ont livré un mobilier diachronique illustrant plusieurs périodes chronologiques, depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Époque Moderne. Parmi ces mobiliers, la découverte d'un fragment de dalle de revêtement en marbre vert importé du Péloponnèse est notable.

Malgré une lecture du terrain particulièrement délicate en raison de la dessiccation des sols consécutive à la sécheresse de l'été 2022, quelques structures archéologiques ont toutefois pu être identifiées.

En premier lieu, un probable coffre funéraire formé de gros blocs de granite posés à plat associé à un amas de pierres de plus petite taille (probablement un lambeau de tertre), ont été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise du diagnostic. Ce type de monument funéraire est généralement daté de l'âge du Bronze ancien. L'ensemble est ici mal conservé et n'a livré aucun mobilier ancien. L'emport des systèmes de fermeture du coffre a pu intervenir au moment du creusement d'un fossé qui recoupe l'ensemble et/ou lors de travaux agricoles anciens, expliquant l'intrusion de mobilier antique au sein de la chambre funéraire présumée. Une analyse par la méthode du radiocarbone n'était dès lors pas envisageable étant donné le contexte remanié de son comblement.

Le diagnostic a également permis de renseigner l'évolution du paysage agraire, marquée par la succession de plusieurs trames parcellaires successives dont la plus ancienne remonte *a minima* au début de l'Antiquité.

Inrap

Grand Ouest,

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr